



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 23-37407**

Jeudi 23 Mars 2023

Date d'envoi au service éditeur : 21/03/2023

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 22/03/2023 au 31/05/2023

Avis de concession

> [Voir l'annonce sous sa forme originale](#)

Forfait(s) : **F22NT-27140290 (coût : 8up)**
Avis faisant référence à cette annonce (0) :
> [Créer un avis rectificatif](#)
> [Créer un résultat de concession](#)
> [Créer un avis d'annulation](#)



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : **25**

Annonce No **23-37407**

I. II. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Besançon Métropole, Numéro national d'identification : 24250036100017, 4 rue Gabriel Plançon, La City , 25043, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 87 88 89, Courriel : agglomeration@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.grandbesancon.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.grandbesancon.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.grandbesancon.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**SECTION II : OBJET****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé** : Exploitation et gestion du camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 55200000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le délégataire sera chargé de l'exploitation et de la gestion du camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule selon les conditions fixées par le cahier des charges de la consultation sur une durée de 5 ans ou de 10 ans. Madame la Présidente arrêtera son choix sur la durée effective du contrat à l'issue de la phase de négociation à partir du programme d'investissements envisagés.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 1 250 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 55200000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution : Chalezeule

II.2.4) **Description des prestations** : Il s'agit d'une procédure " ouverte " qui implique la transmission de la candidature et de l'offre dans les conditions fixées par le Code de la commande publique et le règlement de la consultation. Les modalités particulières de la consultation sont précisées à l'Article 1.2 du règlement de la consultation. Les candidats transmettent simultanément dans un seul et même pli : - une première enveloppe numérique comprenant un dossier de candidature afin de permettre à Grand Besançon Métropole d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat et l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Le contenu de cette première enveloppe numérique est fixé à l'Article 3.4.2 du règlement de la consultation. - une seconde enveloppe numérique comprenant un

dossier d'offre constitué des éléments administratifs et juridiques, techniques, économiques et financiers de l'offre du candidat pour mener à bien les missions, objet de la présente procédure. Le contenu de cette seconde enveloppe numérique est fixé à l'Article 3.4.3 du règlement de la consultation.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 1 250 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Début : 1.e.r janvier 2024 - Fin :

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur de la délégation (rubriques II.1.5 et II.2.6) est estimée sur une durée de 5 ans. Elle sera de l'ordre de 2 500 000 euros sur 10 ans.

Mots descripteurs : Délégation de service public

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Pièce 1 : Lettre de candidature : nom, raison sociale, coordonnées, adresse courriel du candidat/membre du groupement le cas échéant, personnes ayant qualité pour engager le candidat. (DC1/DC2 ou eDume). En cas de groupement, la lettre de candidature doit impérativement permettre l'identification : - de la composition du groupement avec les coordonnées de chacun des membres du groupement; - du mandataire, avec le cas échéant son habilitation à signer l'offre du groupement ; - de la nature du groupement. Pièce 2 : Déclaration sur l'honneur attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique ; - Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Une copie des jugements pour les candidats en redressement judiciaire. - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du code de la commande publique, sont exacts. Le candidat pourra utiliser le formulaire DC1 disponible sur le site de la DAJ (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). Pièce 3 : un extrait K bis. Pièce 4 : Présentation synthétique du candidat, et notamment des relations entre la structure locale d'exploitation proposée et les instances régionales et nationales du candidat. Pièce 5 : Attestation d'assurances responsabilité civile et professionnelle. Pièce 6 : Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents, ainsi que le prévoit l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés et de contrats de concession.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat produira toutes pièces permettant d'apprécier ses garanties financières. Le candidat devra obligatoirement produire : Pièce 7 : Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objets de la délégation envisagée au cours des 3 derniers exercices clos. Pièce 8 : Bilans et comptes de résultat pour les 3 derniers exercices clos du candidat. Etant précisé que les sociétés ou associations en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent prouver leur capacité économique et financière par tout autre document équivalent (déclaration de banque, etc.).

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Pas de minimal exigé

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Pour justifier de ses capacités techniques et professionnelles, le candidat devra produire un dossier de candidature contenant les éléments suivants : Pièce 9 : Références acquises par le candidat au cours des 3 dernières années dans le domaine d'activité considéré, (le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la concession et à assurer la continuité du service), Pièce 10 : Descriptif des capacités techniques et des moyens humains dont le candidat dispose pour assurer l'exploitation et la continuité du service public. De façon générale, les candidats pourront

présenter dans leur dossier de candidature des renseignements et pièces complémentaires, qu'ils jugeraient utiles pour démontrer leurs capacités et pour l'appréciation de leur candidature.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Pas de minimal exigé

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Le candidat pourra répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques. Dans ce cas chaque membre du groupement devra produire l'ensemble des pièces exigées ci-après, à l'exception de la lettre de candidature (un DC1 par groupement). En cas d'attribution à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour la présente concession et ne peut présenter une offre pour la présente concession en agissant à la fois en tant que candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

30 mai 2023 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des candidatures et offres. En cas de nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : grand besançon metropole, La City, 4 rue Gabriel Plançon, 25043 Besançon Cedex Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles : Word, excel, pdf... La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette

consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Une visite facultative des ouvrages et installations est organisée à l'intention des candidats en semaine 16 et 17, soit entre le 17 avril et le 28 avril 2023. Tous les candidats seront conviés à cette visite. A cet effet, les candidats devront prendre contact avec le Service Tourisme de Grand Besançon Métropole au 03.81.87.88.61 avant le 13 avril 2023 pour fixer les créneaux horaires de visite. Cette visite a pour seul objet de permettre aux candidats de visualiser les installations. Elle n'a pas pour objet d'apporter aux candidats des renseignements complémentaires à ceux donnés au dossier de la consultation ni de répondre à des questions particulières, en respect du principe d'égalité entre les candidats. Les questions éventuellement soulevées par cette visite devront être posées par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>, conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement de la consultation.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038, Nancy, F, Téléphone : (+33) 3 83 34 25 65

VI.4.3) **Introduction de recours :**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr>

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

21 mars 2023

Éléments de facturation :

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24250036100017

Libellé de la facture : Grand Besançon Métropole Grand Besançon Métropole 4 Gabriel Plançon, F-25043 Besançon.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 31 mai 2023

Objet de l'avis : Exploitation et gestion du camping d'intérêt communautaire Besançon-Chalezeule

Nom de l'organisme : Grand Besançon Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS4379507



[> Informations légales](#)